

Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) du 29 mars 2019

1 - Orientations du ministère

Le président du CDAS en présentant les orientations ministérielles 21019 a réaffirmé l'importance de l'action sociale dans un contexte d'instances renouvelées (élections professionnelles 2018) et de transformation du ministère.

3 axes principaux :

- amélioration des prestations en fonction des besoins des agents
- simplifier l'accès aux différentes offres, plus de lisibilité sur les prestations (ex : nouveau site internet d'action sociale à venir)
- renforcer l'articulation entre les niveaux local et national (une enquête nationale va être lancée sur les besoins locaux)

Moyens alloués : 116 millions d'euros dont 49 millions pour la restauration et 4,8 millions pour les Crédits d'Actions Locales (CAL)

Nouveauté 2019 : le CAL est amputé d'une réserve de 5 % dont la finalité et l'utilisation reste très floues.

2 – Aprobation du PV du 27/11/18

3 – Présentation du règlement intérieur du CDAS (pour information)

4 – Point sur les consultations psychologues et avocat 2019

Chaque agent peut bénéficier du financement par le CDAS de 3 consultations/an chez un psychologue conventionné et d'une consultation chez un avocat.

5 – Sorties 2019

Les membres du CDAS soulignent le peu de réponses aux sondages effectués et une incitation sera faite pour l'enquête nationale à venir.

Sortie journée dans le Lot le 14 mai pour les retraités et le 15 juin pour les actifs avec une option de fusion en cas d'inscriptions insuffisantes.

Une réflexion sera faite sur la possibilité de tarifs « enfant » et l'augmentation de la part subventionnée.

Pour les retraités :

- voyage en Crête du 1 au 8 juin (non subventionné) élargi aux actifs, ainsi qu'aux retraités du Tarn
- séjour EPAF à Vendres du 14 au 21 septembre
- et le traditionnel repas de fin d'année.

La conférence santé en partenariat avec la MGEFI se déroulera en octobre sur le thème de la lutte contre les addictions.

6 - Répartition du Crédit d'Actions Locales 2019

Budget attribué : 16.000 euros auquel il faut retirer les 5 % de « réserve » soit 15.200 euros disponibles.

Quelle sera la destination de ces 5 % qui représentent nationalement 240.904 euros ???

Ne vont-ils pas servir pour financer des aides aux futurs agents mutés d'office dans le cadre de la géographie revisitée ???

ARBRE DE NOEL	RETRAITES	ACTIFS	AUTRES
6.618,75	2.460	3100	1.946

Vos représentants CGT au CDAS

Titulaires :

▶ [Delphine ALIAS](#) - Trésorerie de RODEZ - tél : 05.65.67.82.40

▶ [Alain BAGAGE](#) - EDR

Suppléant.e.s :

▶ [Sandrine FABRE](#) - SPF de RODEZ - tél : 05.65.77.85.32

▶ [Pierre COURNEDE](#) - Cadastre VDR